

COMMUNIQUÉ

Avis aux médias de l'Institut canadien des actuaires

OTTAWA, le 25 février 2008 – L'Institut canadien des actuaires a tenu à plusieurs reprises des rencontres avec des parlementaires et des représentants du gouvernement afin de leur recommander : 1) d'adopter une série de mesures en vue d'assurer la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées, lesquels constituent un élément clé du système de revenu de retraite du pays; 2) de prendre les devants pour inscrire l'épargne-retraite à l'ordre du jour national en organisant un sommet réunissant les ministres provinciaux et territoriaux responsables de la réglementation sur les pensions; 3) de mettre sur pied une structure de gouvernance indépendante à l'égard du système d'assurance-emploi.

« Le budget de demain nous indiquera la mesure dans laquelle le gouvernement se préoccupe de l'épargne-retraite des Canadiens et si celui-ci prévoit prendre des mesures sérieuses quant à l'excédent de 54 milliards de dollars se trouvant dans la caisse d'assurance-emploi », affirme Michael Hale, président désigné de l'Institut canadien des actuaires.

Michael Hale sera disponible sur la Colline du Parlement pour commenter le budget fédéral à la suite de la présentation de ce dernier.

Date : Le 26 février 2008, de 16 h 30 à 18 h 30.

Lieu : Salle du Chemin de fer, (253-D), édifice du Centre, Colline du Parlement, et par téléphone.

-30-

Pour fixer une entrevue téléphonique, veuillez communiquer avec :

Josée Racette, adjointe, communications
613-236-8196, poste107

L'Institut canadien des actuaires (ICA) est l'organisme national de la profession actuarielle au Canada. Dirigé par ses membres, l'Institut est voué au service de la population en veillant à ce que les services et les conseils actuariels fournis par la profession soient de la plus haute qualité. En fait, l'Institut fait passer l'intérêt du public avant les besoins de la profession et de ses membres.

Document 208011